

Publié le 17 avril 2026

Temps de lecture : 5 minutes

Plan électrification : des bornes sur tous les grands trajets d'ici 2035

A la suite des annonces du Premier ministre du 10 avril 2026 visant à augmenter le parc de véhicules électriques, le Gouvernement accélère également le déploiement des bornes de recharge. Le Ministère des Transports publie la stratégie d'électrification du réseau routier national à horizon 2035. Ce programme fixe la trajectoire de déploiement des bornes de recharge sur les grands axes. Objectif : 30 000 points de recharge d'ici 10 ans pour les déplacements de moyenne et de longue distance.

Parallèlement à l'équipement progressif des ménages et des professionnels, l'essor de la mobilité électrique repose sur une condition essentielle : garantir des conditions de recharge fiables et accessibles sur l'ensemble du territoire, en particulier pour les déplacements de moyenne et de longue distance.

La nouvelle stratégie « grands axes »

Bien qu'il ne représente que 2% du réseau routier total en longueur de voiries, le réseau routier national - composé des autoroutes et des routes nationales, soit environ 20 000 km - concentre un tiers du trafic et une part majeure des trajets longue distance. Son équipement en bornes de recharge, notamment à haute puissance, est déterminant pour sécuriser les trajets longue distance, tant pour les usagers particuliers que pour les professionnels du transport.

La stratégie, élaborée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (directions interdépartementales des routes, sociétés d'autoroutes, gestionnaires de réseaux électriques, opérateurs de bornes de recharge, associations d'usagers), a pour objectif de :

- **Augmenter le nombre de points de recharge et leur puissance**, aux horizons 2027, 2030 et 2035 le long des grands axes ;
- Déployer **le premier réseau de recharge à grande échelle pour les poids-lourds** ;
- Décliner ces **objectifs pour chacune des aires du réseau** ;
- **Anticiper les travaux d'adaptation** du réseau électrique et le réaménagement des aires de repos et de services.

À horizon 2035, ce schéma prévoit :

- **environ 22 000 points de recharge rapides pour véhicules légers (bornes de 150kW permettant une recharge en 20-25 minutes), répartis sur près de 900 aires de repos et de service, soit un parc multiplié par cinq en 10 ans ;** cela

correspond à un quasi doublement du rythme de déploiement par rapport à celui qui a permis d'équiper le réseau depuis 5 ans ;

- **environ 8 000 points de recharge pour poids lourds sur près de 560 aires de repos et de service**, combinant recharge rapide (bornes de 400kW permettant une recharge en environ 45 minutes) ou ultra-rapide (bornes de plus de 800kW permettant une recharge autour de 20 minutes) et recharge adaptée aux stationnements de longue durée (bornes d'environ 100kW).

Les aires retenues ont été sélectionnées afin de mailler correctement l'ensemble des itinéraires longue distance des véhicules et poids-lourds tout en privilégiant les aires les plus fréquentées.

Le déploiement du **premier réseau à grande échelle de bornes de recharge pour poids-lourds** constitue une étape décisive pour la décarbonation du transport routier de marchandises, qui représente 90% du fret en France.

La puissance électrique disponible sur les aires d'autoroutes sera portée à environ 2,8 GW pour les véhicules légers et 1,6 GW pour les poids lourds.

Des bornes à haute qualité de service

Ce déploiement s'accompagne d'une **vraie ambition en matière de qualité de service** pour les usagers des bornes :

- **Garantie d'interopérabilité** de l'ensemble des stations, tant en termes de branchement du véhicule à la borne, que pour les modalités de paiement pour les titulaires d'abonnement ;
- **Affichage du tarif** de la recharge au kilowattheure ;
- **Garantie de paiement possible** par carte bancaire.

Le plein essor du véhicule électrique passe par un réseau de recharge dimensionné à la hauteur des enjeux, garantissant à chaque usager des conditions de déplacement sereines, y compris sur les trajets de moyenne et longue distance. C'est l'ambition de cette stratégie, qui prévoit de multiplier par cinq le nombre de points de recharge sur les autoroutes et routes nationales d'ici 2035 pour les véhicules particuliers. Il ouvre aussi une nouvelle ère en lançant le déploiement massif des premières infrastructures dédiées aux poids lourds, pour engager résolument la décarbonation du transport routier. Plus de bornes, plus de rapidité, plus de qualité de service : telle est la promesse que nous faisons aux usagers de la route. Ce plan marque une accélération de notre action pour la décennie à venir, avec des objectifs ambitieux. Avec ce programme, la France se donne les moyens d'être parmi les pays en Europe les plus avancés en matière de bornes de recharge pour les longs trajets.

Philippe TABAROT, ministre des Transports

Une nouvelle ambition au service d'une dynamique enclenchée en 2021

Ces dernières années, un effort important a été engagé avec l'ensemble des acteurs concernés (services de l'État, sociétés concessionnaires d'autoroutes, opérateurs de recharge et gestionnaires de réseaux d'énergie) pour structurer une première offre de recharge à l'échelle du réseau. Alors que celui-ci ne comptait que quelques centaines de points de charge en 2021, il dispose aujourd'hui d'environ **4 500 points de charge répartis sur plus de 420 aires**. Cette offre est complétée par près de **7 500 points de charge rapide** (moins de 30 minutes) situés à proximité des grands axes du réseau non concédé.

Ce niveau d'équipement a permis de répondre aux besoins, y compris lors des pics de circulation, notamment à l'été 2025. Il doit toutefois être renforcé pour accompagner la progression du parc de véhicules électriques, désormais en capacité d'assurer des trajets longue distance.

Depuis 2022, les consommations d'électricité liées à la recharge sur le réseau routier national ont doublé chaque année, avec des pointes accrues lors des périodes de forte affluence. L'objectif fixé par le Premier Ministre de 2 voitures neuves sur 3 électriques à horizon 2030 renforce la nécessité de changer d'échelle.